

Enquête nationale d'INsécurité routière 2021



Méthodologie



9^e
enquête

Introduction

± **6000**



usagers de la route

FOCUS



mais **aussi...**



Voitures



Camions



Camionnettes



Transports en commun



Comportements à risque



GSM au volant



Vitesse



Pas de ceinture



Alcool

Solutions :
mobilité et
sécurité routière





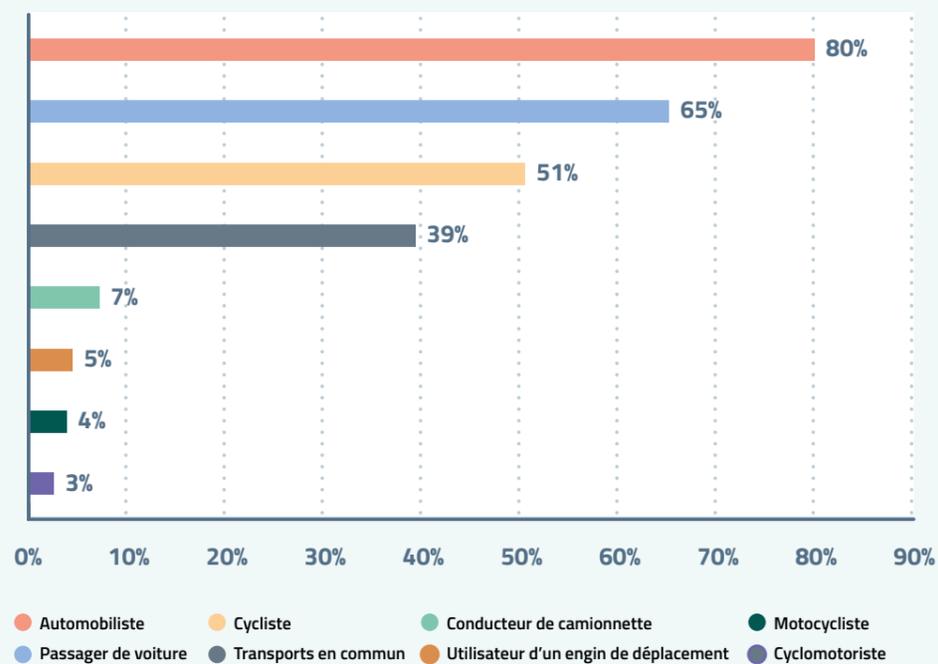
Comportement en matière de déplacements

En 2020, 80% des Belges se sont déplacés au volant d'une voiture contre 83% l'année d'avant. La voiture reste par conséquent le mode de transport le plus populaire du pays. Un peu plus de la moitié (51%) des Belges ont enfourché leur bicyclette et 39% ont voyagé en transports en commun, ce qui est nettement moins qu'en 2019 (50%). La peur d'être touché par la Covid-19 a certainement joué un rôle à cet égard.



Figure 1

Avec quel moyen de transport le Belge a-t-il voyagé au cours de l'année écoulée?



Comportement en matière de déplacements par Région

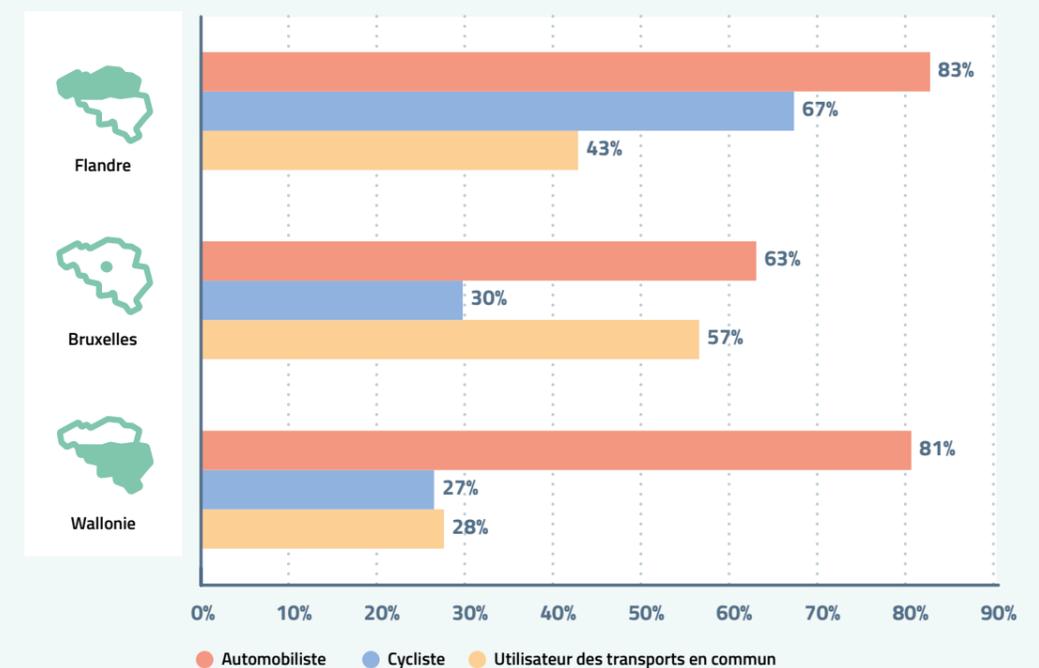
En Flandre (83%) et en Wallonie (81%), la voiture est de loin le mode de transport le plus utilisé. A Bruxelles, la voiture a été moins utilisée que l'année passée (63%).

Le vélo est incontestablement le plus populaire en Flandre (67%). A Bruxelles (30%) et en Wallonie (27%), à peine un tiers de la population s'est déplacé à vélo. L'usage de la bicyclette est tout de même en hausse en Wallonie par rapport à 2019 (24%).



Figure 2

Comportement en matière de déplacements par région (au cours des 12 derniers mois).



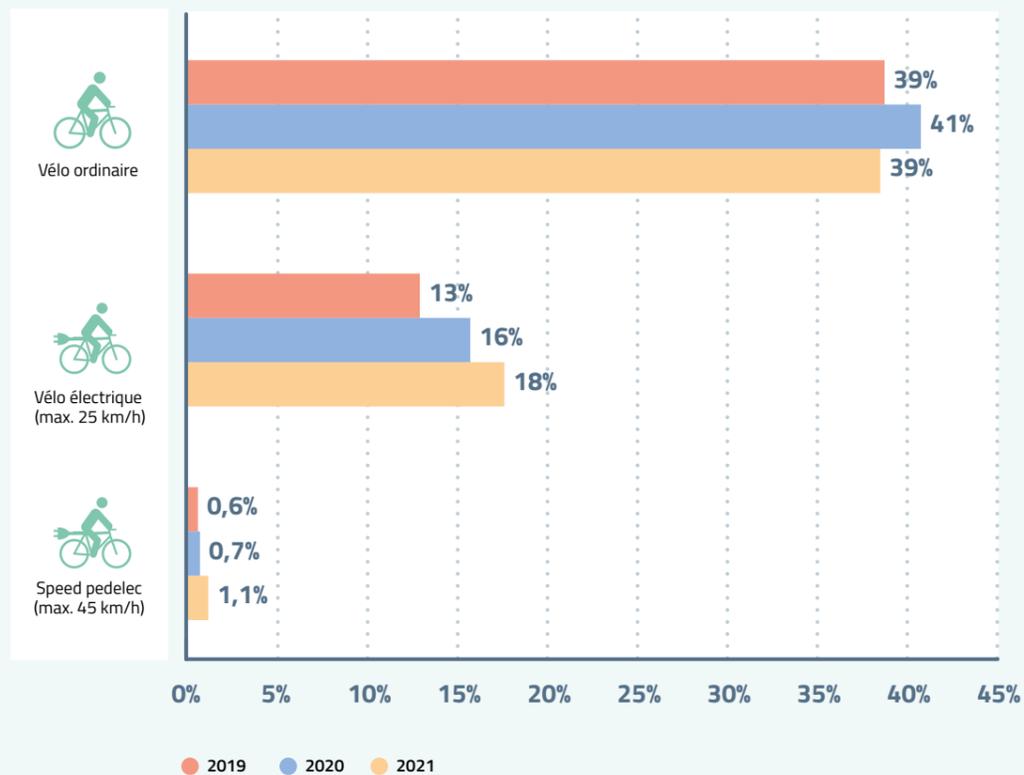


Le vélo électrique a le vent en poupe

Au cours des dernières années, de plus en plus de Belges ont enfourché une bicyclette. L'année passée, 39% des Belges ont utilisé un vélo classique, soit quasiment autant que les années précédentes. Le vélo électrique ne cesse de gagner en popularité. En 2020, 18% des Belges ont roulé sur un vélo électrique. Deux ans plus tôt, ils n'étaient encore que 13%. Le nombre de personnes ayant indiqué avoir utilisé un speed pedelec a quasiment doublé en 2 ans pour passer de 0,6% à 1,1%.

Figure 3

Types de vélo utilisés entre 2019 et 2021.



Les voyages en transports en commun en pleine régression

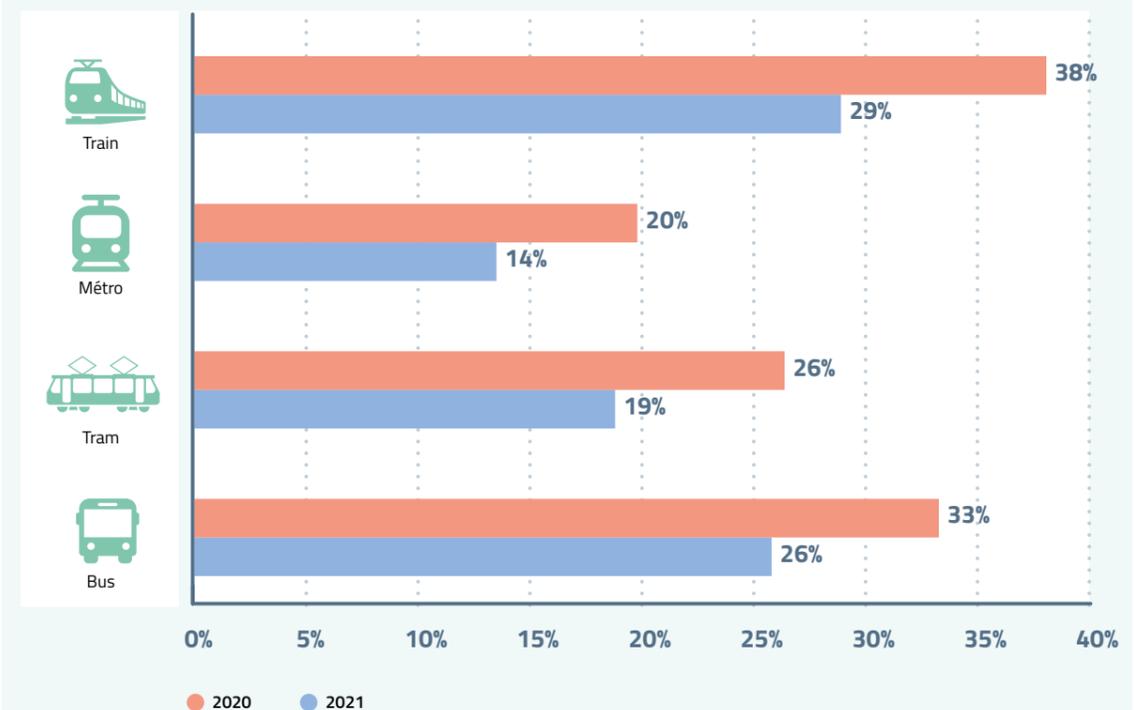
La peur d'être contaminé par la Covid-19 a fait très sensiblement chuter les voyages en transports en commun. Seuls 29% des Belges ont pris le train l'année passée contre 38% un an plus tôt.

Le coronavirus n'a épargné aucun transport en commun : le pourcentage d'utilisateurs a fortement chuté entre 2019 et 2020 pour ce qui est du métro (14% contre 20%), du tram (19% contre 26%) et du bus (26% contre 33%).



Figure 4

Types de transport en commun utilisés en 2020 et 2021.





Evolution du sentiment d'insécurité

Pour l'ensemble des modes de transport, le sentiment d'insécurité a légèrement baissé en comparaison à la mesure menée il y a deux ans. Le fait qu'il y avait moins de trafic, notamment en raison du confinement et d'autres mesures restrictives, a fait baisser le risque de conflits potentiels sur nos routes. Une fois encore, ce sont les cyclistes et les motards qui se sentent le plus en insécurité dans la circulation.



Le Belge sait estimer correctement les principales causes de décès dans la circulation

Les Belges parviennent à estimer assez bien les trois causes de décès les plus importantes dans les accidents de la route: la vitesse excessive (53%), la conduite sous l'influence de l'alcool (43%) et l'usage du GSM au volant (36%).



Figure 5

Evolution de l'insécurité subjective selon les usagers de la route (0 = pas du tout en danger, 9 = extrêmement en danger).

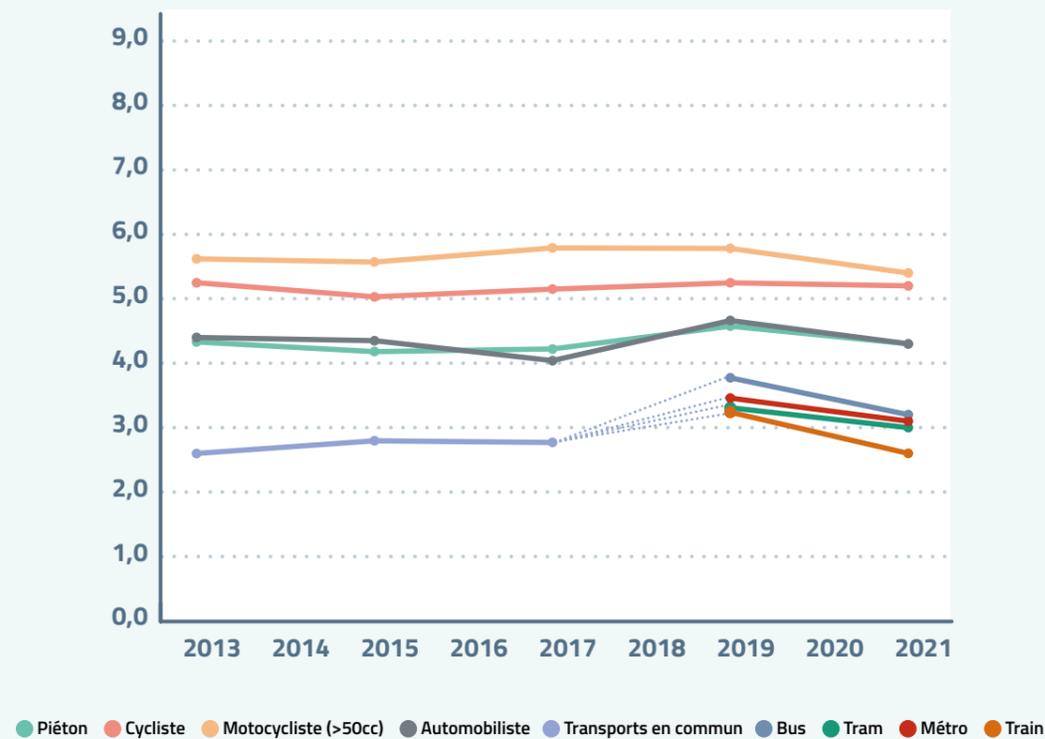
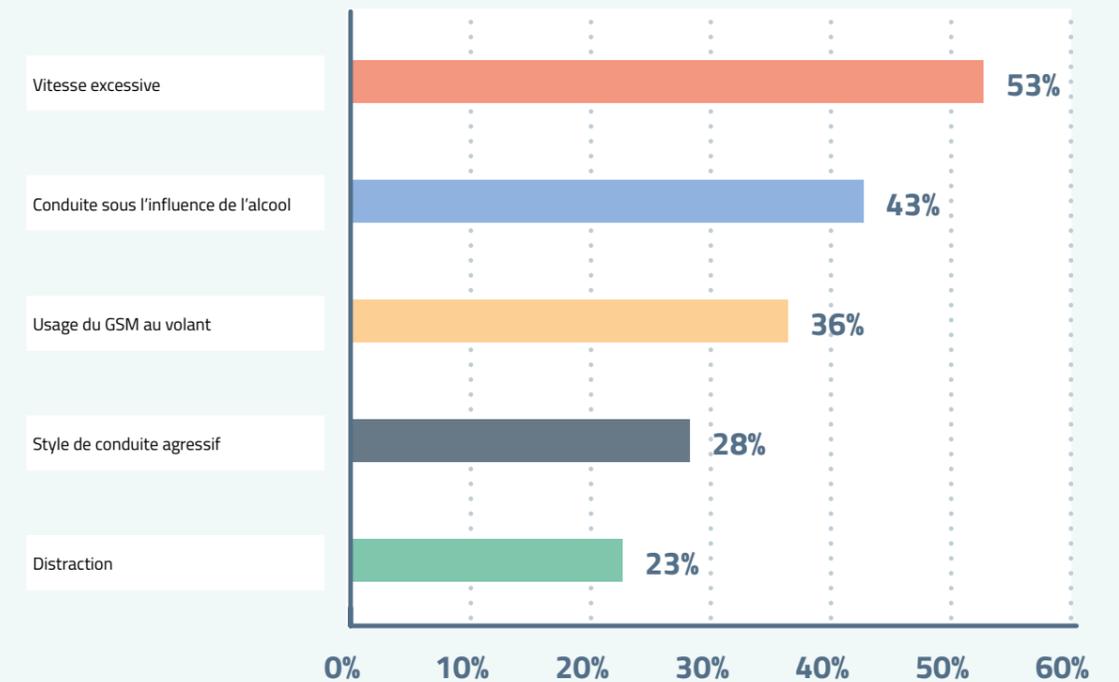


Figure 6

Quelles sont, selon vous, les trois causes les plus fréquentes des accidents de la route en Belgique ?





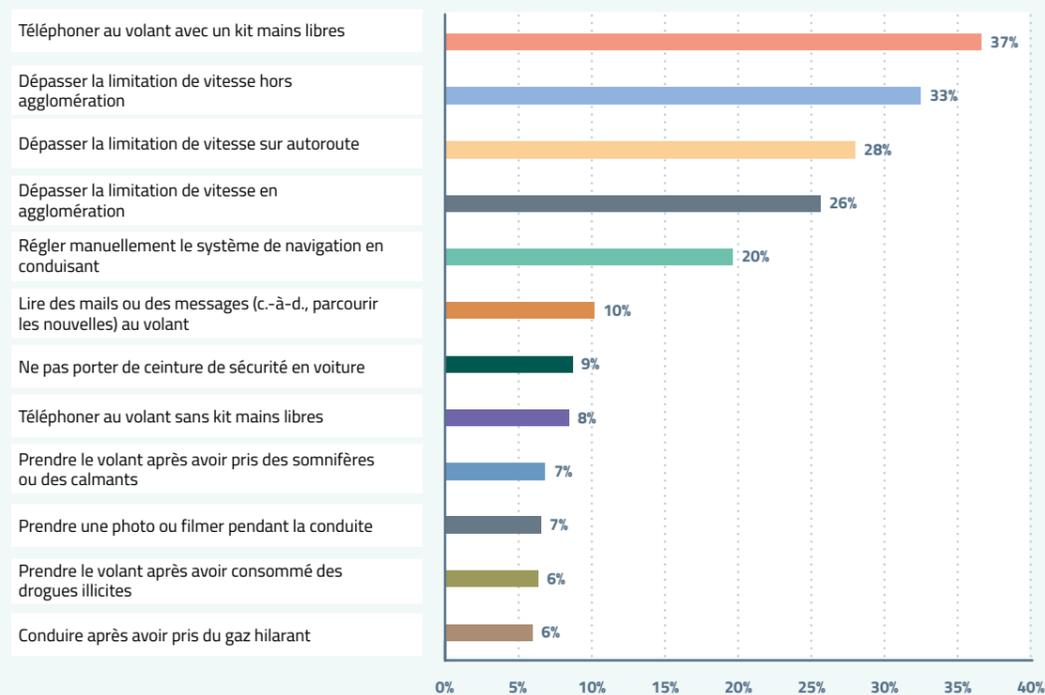
Comportement auto-rapporté

Si le conducteur belge sait identifier les principales causes de décès dans la circulation, ce n'est pas pour autant qu'il se comporte correctement sur la route. Le pourcentage d'automobilistes affirmant rouler trop vite au moins une fois par mois reste élevé, et ce, aussi bien en agglomération (26%), hors agglomération (33%) que sur autoroute (28%). En outre, plusieurs formes de distraction sont souvent citées par les répondants, telles que paramétrer son système de navigation, pendant la conduite (20%), consulter ses mails ou ses messages au volant (10%), téléphoner sans kit mains libres (8%) ou prendre une photo au volant (7%).

La consommation de drogues (6%) est extrêmement élevée. Pour la première fois, les conducteurs ont été interrogés sur la consommation de gaz hilarant. L'ampleur de ce phénomène est plus grande qu'on ne le pense puisque 6% des répondants affirment conduire tous les mois sous l'emprise du gaz hilarant.

Figure 7

Pourcentage de personnes interrogées qui avouent avoir eu un comportement à risque au cours du mois écoulé.



Gaz hilarant

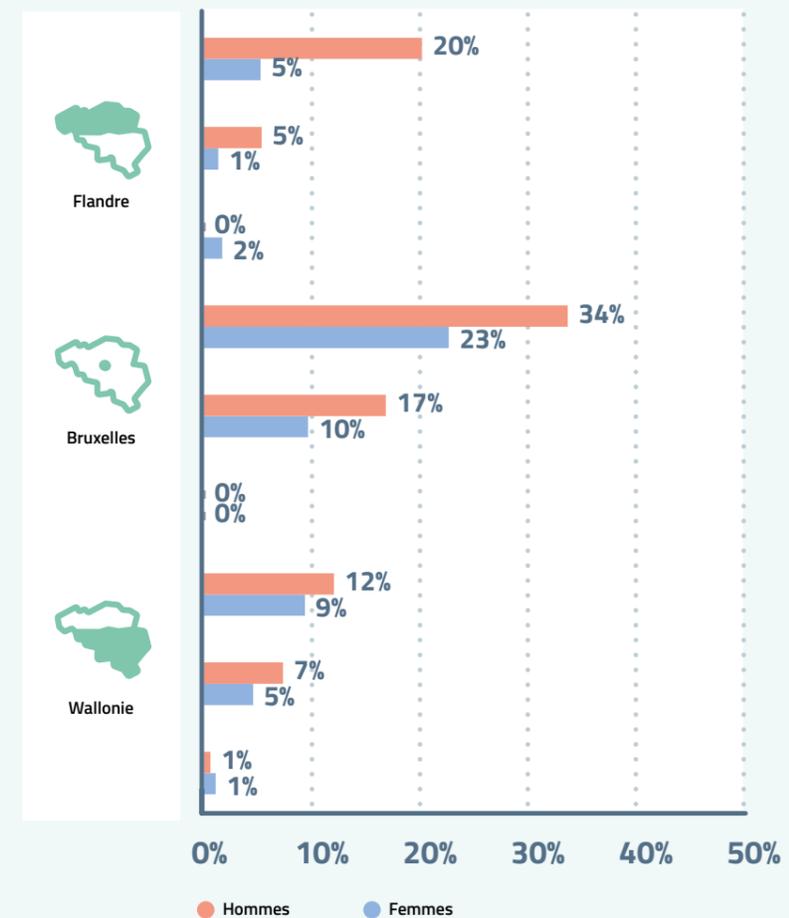
Le gaz hilarant est surtout populaire chez les jeunes conducteurs. 14% des conducteurs belges entre 18 et 34 ans déclarent en inhaler du gaz hilarant au moins une fois par mois. Chez les jeunes conducteurs de sexe masculin, le problème est encore plus interpellant. En Flandre, 1 jeune conducteur de sexe masculin sur 5 (20%) affirme conduire sous l'influence du gaz hilarant contre 1 jeune sur 3 à Bruxelles (34%).

Nous observons des tendances comparables au niveau de la consommation « classique » de drogues au volant. La conduite sous l'influence de drogues est plus fréquente en ville qu'à la campagne.



Figure 8

Répartition des personnes interrogées qui déclarent avoir conduit au moins une fois par moi après avoir inhalé du gaz hilarant selon la région et le sexe.





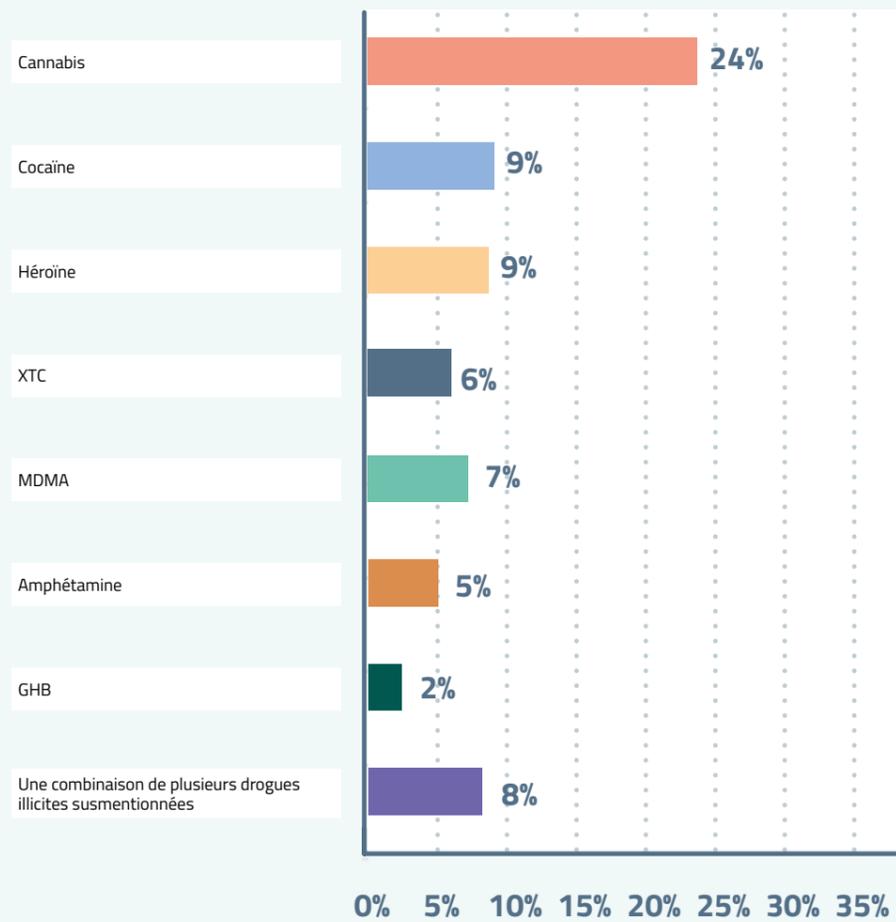
Types de drogue ?

Chez les conducteurs déclarent avoir consommé des drogues avant de prendre le volant, la cocaïne (9%) et le cannabis (24%) sont les drogues les plus prisées. La consommation de cannabis au volant est sans doute sous-estimée car certains conducteurs ne considèrent pas cette drogue comme « illicite ».

En Flandre, 1 jeune conducteur de sexe masculin sur 5 (20%) affirme conduire sous l'influence du gaz hilarant contre 1 jeune sur 3 à Bruxelles (34%).

Figure 9

La substance illicite la plus consommée par les conducteurs.



Adhésion sociale en faveur de mesures de sécurité routière

Large adhésion sociale en faveur d'une intensification des contrôles GSM, alcool et vitesse

Nombreux sont ceux qui estiment que le risque de se faire contrôler pour utilisation du GSM au volant doit augmenter (81% pour, 9% contre). L'utilisation de caméras intelligentes pouvant détecter l'utilisation du GSM au volant peut représenter un outil particulièrement utile à cet effet.

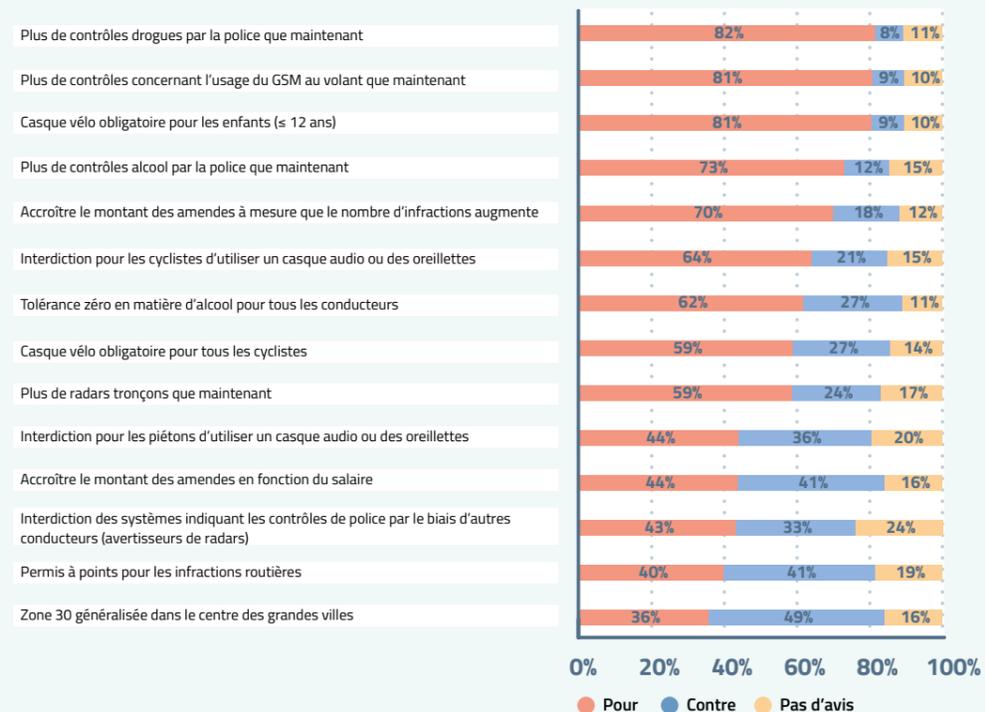
Les Belges sont en faveur d'une intensification des contrôles d'alcool (73% pour, 12% contre). 6 Belges sur 10 (62%) sont par ailleurs pour une tolérance zéro applicable à l'ensemble des conducteurs. Seuls 27% y sont opposés. Près de 6 Belges sur 10 (59%) veulent davantage de radars tronçons pour faire respecter la vitesse maximale en vigueur.

L'adhésion sociale en faveur de l'interdiction d'utiliser des systèmes indiquant les contrôles de police par le biais d'autres usagers a aussi connu une hausse en 1 an de temps. 43% sont désormais pour (contre 38% l'année passée) et 33% sont contre (contre 39% l'année dernière).

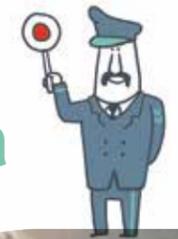
7 Belges sur 10 (70%) jugent que ça ne les dérangerait pas si le montant des amendes pour les infractions routières augmentait avec le nombre d'infractions commises.



Figure 10 Pourcentage de personnes interrogées qui sont pour, contre ou qui n'ont pas d'avis concernant certaines mesures de sécurité routière.



Adhésion sociale aux mesures de sécurité routière par Région

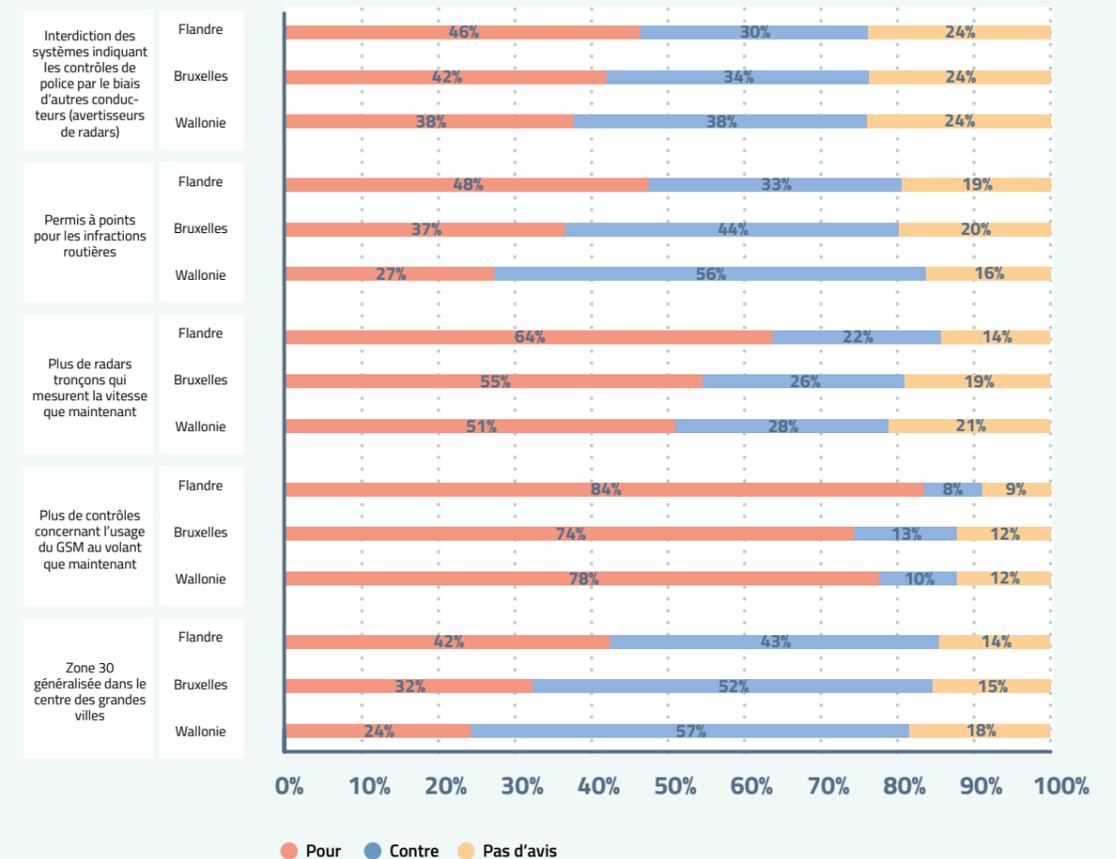


Pour le moment, l'adhésion vis-à-vis des radars tronçons est plus grande en Flandre (64% pour, 22% contre) qu'à Bruxelles (55% pour, 26% contre) et en Wallonie (51% pour, 28% contre). Cette année, de nouveaux radars tronçons seront installés dans l'ensemble du pays.

Pour ce qui est de l'interdiction d'utiliser des avertisseurs de radars, la Flandre se montre plus disposée à instaurer cette mesure (46% pour, 30% contre) que la Wallonie (38% pour, 38% contre).

Figure 11

Pourcentage de personnes interrogées qui sont pour, contre ou qui n'ont pas d'avis concernant certaines mesures de sécurité routière, en fonction de la Région.





Adhésion sociale aux mesures de mobilité

Trois quarts des sondés souhaitent plus de parkings en périphérie des villes

72% des répondants souhaitent des bandes de tram et de bus séparées pour une meilleure fluidification des transports en commun. Les conducteurs de trams et de bus rencontreraient moins d'embouteillages et seraient plus en mesure de respecter leurs horaires. 85% des Belges souhaitent également une place de stationnement gratuite pour les navetteurs à proximité des gares ferroviaires.

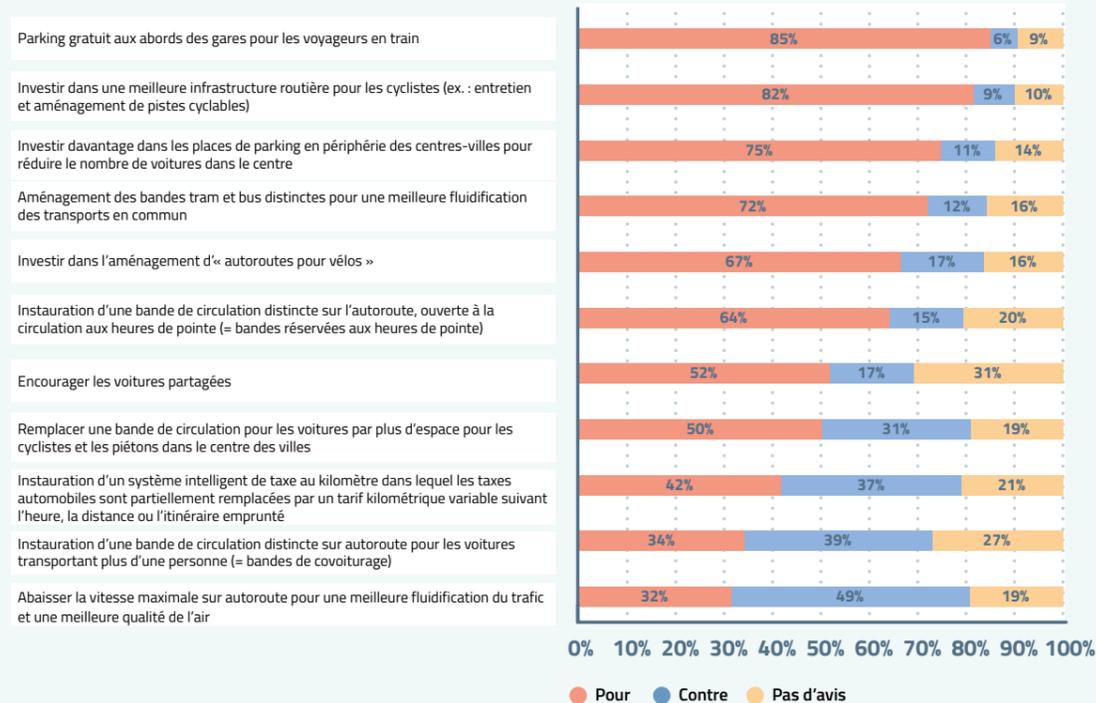
Pour réduire les embouteillages en ville, il est nécessaire de réduire le nombre de véhicules. 75% des Belges souhaitent dès lors que les villes et communes investissent davantage dans l'aménagement de places de stationnement en périphérie des centres-villes.

Promouvoir le carsharing est accueilli positivement par un peu plus de la moitié (52%) des Belges.



Figure 12

Pourcentage de personnes interrogées qui sont pour, contre ou qui n'ont pas d'avis concernant certaines mesures de mobilité.



Adhésion sociale aux mesures de mobilité par Région



On relève également des différences dans la façon dont certaines règles de mobilité sont considérées dans chaque Région. Ces disparités dépendent entre autres de la manière dont se déplacent les citoyens ou de la mesure dans laquelle une certaine mesure est déjà instaurée. Ainsi, 74% des répondants flamands sont pour l'aménagement de bandes spéciales «heures de pointe», contre 50% des Wallons et 55% des Bruxellois.



Figure 13

Pourcentage de personnes interrogées qui sont pour, contre ou qui n'ont pas d'avis concernant certaines mesures de mobilité, en fonction de la Région.



Conclusion

L'enquête Nationale d'INSécurité Routière de cette année montre que la multimodalité se concrétise petit à petit en Belgique. Ainsi, outre le succès de certains modes de transport «doux» comme le vélo (électrique) ou les engins de déplacement, les citoyens aspirent à des villes plus vivables, avec moins de voitures.

Pour y parvenir, ils sollicitent notamment plus de parkings en périphérie des villes et des parkings gratuits aux abords des gares.

Une grande majorité de la population s'accorde par ailleurs à dire que les contrôles en matière de distraction, de vitesse et d'alcool au volant doivent s'intensifier.

Sur ce plan, les nouvelles technologies seront certainement utiles au cours des prochaines années.



VIAS INSTITUTE

Chaussée de Haecht 1405
1130 Bruxelles

Tél. 02 244 15 11

Mail info@vias.be

Web www.vias.be

